PROCES VERBAL DU 29 MARS 2012

Nombre de membres :

L'an deux mil douze, 29 mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement

convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la

En exercice: 15

présidence de Monsieur Bruno JANNIN, Maire.

Présents : 13

3 Etaient présents :

Mmes: CARTEREAU Y, GALLET D, MARTIN C, ROUSSEAU MC, ROSELLO V, STERVINOU A,

Qui ont pris part à la

VIALARD F.

délibération: 13

Mrs: FORGES P, GOULETTE Y, JANNIN B, PANOFF P,

RAMADE T, SYLLA S,

Date de la convocation :

22 mars 2012

Etait absent excusé sans pouvoir :

M. MALLEVILLE J

Date de l'affichage :

22 mars 2012

Etait absent : M. BOSCHER R

Etait excusé:

M. LARUE, Receveur Municipal

Secrétaire de séance : Madame Annick STERVINOU

Avant le début de la séance Monsieur le Maire fait part aux Membres du Conseil Municipal qu'il y aura lieu d'ajouter un point à l'ordre du jour. Il s'agit en l'occurrence du vote des taux d'imposition 2012.

Le Procès verbal du Conseil Municipal du 27 février 2012 est approuvé à l'unanimité.

I - ADMINISTRATION GENERALE

1/AG - TIRAGE AU SORT DES JURYS D'ASSISES 2013

Conformément aux dispositions relatives aux jurys d'assises 2013,

Vu la loi nº 78-788 du 28 juillet 1978 modifiée

Vu du 10 août 2011 sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et le jugement des mineurs,

Vu le décret n° 2011-1271 du 12 octobre 2011 relatif à la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012080-0010 du 20 mars 2012, il y a lieu de procéder à l'établissement de la liste annuelle des jurés qui seront appelés à siéger au cours des assises de l'année 2013.

Le nombre de personnes à tirer au sort doit être le triple de celui fixé par arrêté préfectoral (2), soit 6 jurés.

Ont été tirés au sort :

NICOLAS épouse BEXIGA Carole
28, rue des Tilleuls

MEYER Christine
«Les Etrichets »

\$ LARUPE Benoît 17, Rue Harel de la Noé

⇔ BROCHAIN épouse HAMEL Sylvie

11, rue de Normandie

♦ ZEKRI Stéphanie

3. Rue de la Butte

§ MARIS épouse MENARD Sylvie
9, rue de Beaulieu

Monsieur Bruno JANNIN, Maire se chargera d'avertir les personnes qui ont été tirées au sort, par lettre recommandée et les informera de la procédure à suivre.

H - FINANCES

I/FINANCE - EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR MR PATRICK LARUE, RECEVEUR PRINCIPAL

Après s'être fait présenter le budget principal 2011 et les décisions notificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des Restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2011,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant la concordance des comptes de gestion et administratif,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) Statuant sur le compte des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré

♦ Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2/ FINANCES - Exercice budgetaire 2011 - Examen et approbation du compte administratif dresse par M. Bruno JANNIN, Maire (ANNEXE 1)

Monsieur Philippe FORGES, Maire-Adjoint chargé des Finances et du Budget présente au Conseil Municipal les divers tableaux relatifs au compte administratif de l'exercice 2011.

Il rappelle les commentaires et observations qui ont été faits lors de la Commission des Finances.

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré est invité à s'exprimer, sur les sections de fonctionnement et d'investissement, dont un exemplaire a été remis à chacun des membres du Conseil Municipal.

Cette présentation ayant été faite, Monsieur Bruno JANNIN, Maire se retire de la salle, les élus sont invités à se prononcer.

Le Conseil Municipal

VU les différents éléments du dossier remis et détaillant les postes de dépenses et recettes,

Après en avoir délibéré Décide à l'unanimité des membres présents

\$\Odot D'adopter le compte administratif 2011.

Monsieur Bruno JANNIN, après avoir pris connaissance du résultat, remercie les élus pour ce vote d'approbation et assure à nouveau la Présidence.

3/FINANCES: AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2011

Monsieur Philippe FORGES, Maire-Adjoint chargé des Finances et du Budget présente au Conseil Municipal le résultat de l'exercice 2011 et propose son affectation.

Statuant sur la reprise anticipée du compte de résultat d'exploitation de l'exercice 2011.

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité

\$ L'affectation du résultat 2011 sur l'exercice 2012 de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement 2011 :

1 371 299,23 €

(Pour mémoire : excédent 2010 : 1 130 969,19 €)

Affectation du résultat de fonctionnement :

Excédents de fonctionnement capitalisés (R 1068) :

455 835,58 €

Résultat de fonctionnement reporté (R 002) :

915 463.65 €

\$\infty\$ de préciser que Monsieur le Maire, ou toute personne désignée par lui, signera tous les documents se rapportant à cette décision.

4/FINANCES - VOTE DES SUBVENTIONS 2012 (ANNEXE 2)

Monsieur Philippe FORGES, Maire-Adjoint chargé des finances informe les membres du Conseil Municipal qu'au cours de cette séance, il sera voté un crédit aux articles 65736 et 6574 (subventions). Il fait alors état des demandes qui ont été adressées en Mairie.

Il est proposé d'attribuer les subventions aux associations au titre de 2012 selon le tableau présenté en séance publique.

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, Décide

- ☼ D'attribuer les subventions aux associations au titre de 2012 selon le tableau en annexe 2, précision étant faite que ces subventions ont été votées à l'unanimité à l'exception des subventions accordées à :
- ➤ La Régie Municipale pour la gestion du Centre Culturel du Val de Vray pour laquelle Madame Denise GALLET, Présidente de la Régie Municipale pour la gestion du Centre du Val de Vray est sortie de la salle et n'a pas pris part au vote. (12 voix pour, 0 contre, 0 abstention)
- ▶ Le Club des Aînés Ruraux pour lequel Mme Françoise VIALARD, Présidente du Club des Aînés Ruraux, est sortie de la salle et n'a pas pris part au vote. (12 voix pour, 0 contre, 0 abstention)
 - \$ D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2012.
- \$\Phi\$ De préciser que Monsieur le Maire, ou toute autre personne désignée par lui, signera tous les documents se rapportant à cette décision.

5/FINANCES - Examen et vote du budget primitif 2012 (ANNEXE 3)

Monsieur Philippe FORGES, Maire-Adjoint chargé des Finances et du Budget présente le projet de budget de la Commune étudié par la Commission des Finances.

Il est proposé d'adopter le projet de budget de la Commune présenté en séance publique.

Le Conseil Municipal

VU le projet de budget présenté, VU l'avis de la Commission des finances qui s'est réunte le 22 mars 2012,

Après en avoir délibéré, Décide

\$ D'adopter à l'unanimité le projet de budget de la Commune présenté selon les tableaux figurant en annexe 3. De préciser que Monsieur le Maire, ou toute personne désignée par lui, signera tous les documents se rapportant à cette décision.

6/FINANCES - Vote des taux d'imposition 2012

Monsieur Bruno JANNIN, Maire et Monsieur Philippe FORGES, Maire-Adjoint chargé des Finances et du Budget présentent et commentent au Conseil Municipal le tableau MI-1259, sur lequel apparaissent les taux d'imposition tant communaux, nationaux et départementaux.

VU le tableau présenté, VU le vote du budget 2012,

Les membres du Conseil Municipaux décident de ne pas augmenter les taux 2012 qui sont définis comme suit :

☼ Taxe d'habitation	20,46 %
\$ Taxe foncière propriété bâtie	16,47 %
♥ Taxe foncière propriété non bâtie	31,03 %
♥ CFE	21,03 %

7/FINANCES - Validation du programme de voirie 2012

Monsieur Bruno JANNIN, Maire, laisse la parole à Monsieur Philippe FORGES, Maire-Adjoint chargé des travaux qui rappelle aux membres du Conseil Municipal que la convention ATESAT passée avec les services de la Direction Départementale des Territoires, permet, à la Commune, de bénéficier de l'assistance technique de l'Etat dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat.

Les membres du Conseil Municipal valident le programme de voirie 2012 et retiennent les opérations suivantes :

\$ La réfection du Cr n°2 de ronde

\$\times Vc n°4 rue de Villeneuve : face espace Villeneuve/Face Ouest France/Face Tremblaye/Face Renault Truck/ Face Zoé service/Face Speed Park/Rond point Mode Déco

\$\III Vc n°5 rue de Collière de la Rue de la Rivière au pont avec deux gardes corps métallique/Limite de la station d'épuration (entrée de champ)/de la station d'épuration au pont SNCF/Du pont SNCF à la Vc n°4

& Cr « de Chèvrefeuille »

\$\times Vc n\circ ex RD 197 Rue de l'Antonnière avant pont SNCF/du compteur électrique du cabinet d'infirmières à la limite entre les parcelles n\circ 57 et 57b/de la limite entre les parcelles n\circ 57 et 57b et le n\circ 38 côté droite de la voirie en direction du pont SNCF.

& Entretien courant.

La date de début d'exécution de l'opération est prévue pour juin/juillet 2012,

Le début des travaux est prévu pour juillet 2012 afin de se terminer au 4ème trimestre 2012.

L'estimation financière de cette opération s'élève à 62 561,50 \in HT et sera prélevée sur la section investissement du Budget Communal.

Il est donc demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider ce programme de voirie 2012, d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2012.

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité

- \$ De valider le programme de voirie 2012 tel que présenté ci-dessus.
- \$\Delta\$ De solliciter toutes les subventions possibles auprès des différents organismes (Etat, Région, Département,....).
 - \$ D'inscrire les crédits nécessaires à la section d'investissement du budget 2012.

\$\top De préciser que Monsieur le Maire, ou toute personne désignée par lui, signera tous les documents se rapportant à cette décision.

8/FINANCES - Annulation de la deliberation du 27 fevrier 2012 concernant les demandes de subventions (Etat, Region, Departement...) pour les travaux de refection du boulevard de Maule et nouvelle deliberation de demandes de subventions (État, Region, Departement...)

Monsieur Bruno JANNIN, Maire, informe les membres du Conseil Municipal, qu'il y a lieu d'annuler la délibération du 27 février 2012, concernant les demandes de subventions (Etat, Région, Département...) pour les travaux de réfection du boulevard de Maule.

En effet, une erreur matérielle s'est glissée sur le montant HT de l'opération.

Le Conseil Municipal confirme l'opération de la première tranche de travaux de réhabilitation du Bd de Maule qui s'étend de l'entrée de la Commune, route de Sillé, jusqu'à l'intersection comprise avec la rue de la Bruyère.

A ce titre, la Commune a constitué un dossier de candidature aux Pôles d'Excellence Rurale 2^{ème} génération, 2^{ème} vague, pour cette opération inscrite dans le projet de pôle du Syndicat Mixte du Pays du Mans.

Or, dans le cadre de l'étude de notre dossier présenté par le Syndicat Mixte du Pays du Mans, les services de la Préfecture de la Sarthe nous demande de reprendre une délibération avec le montant exact des travaux qui s'élèvent aujourd'hui à $547\,303,00\,\epsilon$ HT.

Il est donc demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir annuler la délibération du 27 février 2012 et de se prononcer sur le nouveau montant des travaux qui permettra de solliciter toutes les demandes de subventions possibles auprès des organismes publics ou privés.

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité

- ♥ D'annuler la délibération du 27 février 2012.
- ☼ De préciser que le nouveau montant des travaux s'élève à 547 303,00 € H.T.
- Be solliciter toutes les subventions possibles auprès des organismes privés ou publics qui pourront apporter leur soutien financier (Etat, Région, Département...).
 - ♥ D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2012.
- Be noter que Monsieur le Maire ou toute personne désignée par lui, signera toutes les pièces ou décisions relatives à l'application de cette délibération.

III – AMENAGEMENT ET URBANISME

I/URBA - CESSION D'UNE PARCELLE CADASTREE ZO N° 6 APPARTENANT A LA SNC D'AMENAGEMENT AXE SAINT SATURNIN AU PROFIT DE LA COMMUNE

Monsieur Bruno JANNIN, Maire informe les membres du Conseil Municipal que la SNC d'Aménagement Axe Saint Saturnin est propriétaire d'un terrain cadastrée ZO n°6 d'une superficie de 30a 80ca situé au lieudit « Le Moulin de Coutant ».

Il informe les membres du Conseil Municipal que la SNC d'Aménagement Axe Saint Saturnin souhaite vendre cette parcelle au prix de 1000,00 €.

Il est proposé de bien vouloir délibérer sur le prix de mise en vente, d'arrêter le nom du notaire chargé de la rédaction des actes et d'autoriser M. le Maire à signer les actes se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal Après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité

& D'acquérir la parcelle ZO n°6 d'une superficie de 30a et 80ca auprès de la SNC d'Aménagement Axe Saint Saturnin au lieudit « Le Moulin de Coutant ».

- ☼ De fixer à 1000 € le prix de vente de cette parcelle.
- De désigner l'Etude de Maître GRASTEAU, Notaire à La Bazoge, 4, Rue de l'Arche, pour régulariser tous les actes nécessaires à la réalisation de l'opération.
- De prendre acte que Monsieur le Maire ou toute personne déléguée par lui, signera toutes pièces ou décisions relatives à l'application de cette délibération.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 22h30.

La Secrétaire, Annick STERVINOU

COMMUNE DE ST SATURNIN

ANNEXE I

Compte administratif 2011

II - PRI					
	Contract to the Contract of th	Market Street Committee Contraction of the	Carried and section of the second section is a second	AACA . 1 / / / / / / / / / / / / / / / / / /	
Contract to the State of State of	الارب ية والإسلامية والمشاهدة وسنطوري	And the second second second second second		7.5	AND THE STATE OF
			ATTA CITY		TTDEC
	T TABLE	TOTHON!	MUNICATI		PAGTIC
CECTIO	THE EAR	JOTTON	NEMENT	CHAI	PITRES
SECTIO	ODE FOR	VOTTON	NEMENT	- CHAI	PITRES
SECTIO	VDE FOR	NCTION	NEMENT	- CHAI	PITRES

II

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	171, 171	10EO DE L'OL				
	0	Crédits ouverts	€ Crédits et	nployés (ou restant A	employer)	Crédits
Chap	Libellé	(BP+DM+RAR N-I)	Mandats émis	Charg, rattachées	Restes à réaliser au 31/12	anoulés
		819 732.34	560 201.22			259 531.12
011	Charges à caractère général	818 965,36			İ	68 133.22
012	Charges de personnel et frais assimilés	78 562.00				3 671.00
014	Atténuations de produits					15 986.60
65	Autres charges de gestion courante	332 052.00	310 003.40			
			4 704 000 84			347 321.94
	Total des dépenses de gestion courante	2 049 311.70				5 139.94
66	Charges financières	55 000.00	49 860.06			399.07
67	Charges exceptionnelles	500.00	100.93			399,01
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues	22 001.35				
	les dépenses réelles de fonctionnement	2 126 813.05	1 751 950.75			352 869.95
	Virement à la section d'investissement (2)	890 509.66		7 S. C. C. C. C.		
023	Virement a la section a livestissement (2)	3 758.50				-212 740.00
042	Opé, d'ordre de transferts entre sections (2)	3,30,33				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)	894 268.16	216 498,50		2015 C. A. C. S.	-212 740.00
Total d	es dépenses d'ordre de fonctionnement	Trick or an artist of the second of the second or an artist of the second or artist of the		1	1	140 120.95
Germanian Germanian	TOTAL	3 021 081.21	1 968 449.25	<u> </u>		1.0.22000
Commence Commence					North Committee (1980)	
	Pour information	(3)				
	D 002 Déficit de lonctionnement reporté de N-1				2.50 mm	
Programme and the second		1	and the same of th	1		

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

ALVANA S		Crédits ouverts	Crēdits en	Crédits employes (ou restant à employer)		
Chap	Libellé	(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés :
013	Attenuations de charges	16 100.00	14 447.70			1 652.30
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	109 719.00	159 648.53			-49 929,53
73	Impôts et taxes	1 822 860,00	1 825 922.00			-3 062.00
74	Dotations, subventions et participations	480 203.00	528 322.10			-48 119.10
7 5	Autres produits de gestion courante	28 200.00	25 708.80			2 491.20
13	Total des recettes de gestion courante	2 457 082.00	2 554 049.13			-96 967.13
76	Produits financiers		13.00			-13.0
70 77	Produits exceptionnels	3 868.00	215 915.14			-212 047.14
78	Reprises sur amortissements et provisions (1)					
	es recettes réelles de fonctionnement	2 460 950.00	2 769 977.27			-309 027.2
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2) Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)		9 640.00			-9 640.0 1
043			9 640.00			-9 640.0
Total d	es recettes d'or <u>dre de fonctionnement</u> TOTAL	2 460 950.00	2 779 617.27			-318 667.2
366837-XI-08		(3)				
	Pour Information R 002 Excedent de fonctionnement reporté de N-1	560 131.21				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 033 = RI 031: DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandet ou de titre (inscrire le montant réporté).

(4) A servir uniquament dans le cadre dun suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 27 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un extreice antérieur.

(6) A servir uniquament lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE ST SATURNIN

ANNEXE 1

Compte administratif 2011

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Resies à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		Market	A 100 for a 100	
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations recues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
1	Total des opérations d'équipement	1 563 394.18	733 204.51	618 700.92	211 488.75
	Total des dépenses d'équipement	1 563 394.18	733 204.51	618 700.92	211 488.75
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilées	230 000.00	227 927.41		2 072.59
81	Compte de liaison : affectation (6)				
26	Participations et créances rattachées à des participations				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	11 246.50			0.000
	Total des dépenses financières	241 246.50	227 927.41		2 072,59
451	Total des opé, pour compte de tiers (7)				
Total de	es dépenses réelles d'investissement	1 894 640.68			
040	Opé, d'ordre de transferts entre sections (2)		9 640.00	Committee of the commit	-9 640.00
041	Opérations patrimoniales (2)	81 138.65			
Total de	s dépenses d'ordre d'investissement	81 138.65	90 778.65		-9 640.00
17. 46.0 (10.0)	TOTAL	1 885 779.33	1 051 910.57	618 700.92	203 921.34

Pour information (3)
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1= 237 284.67

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé = = = = = = = = = = = = = = = = = =	Crédlis onverts (BP+DM±RAR N-1)	Titres émis	Resics à réaliser au 31/12 😅	Crédits aunulés
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	219 893.21	129 536.00	222 826.00	-132 468.79
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165)	190 000.00		****	190 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				ŀ
204	Subventions d'équipements versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (5)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	409 893.21	129 536.00	222 826.00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	166 926.00			-64 297.45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	570 837.98	570 837.98		
138	Autres subv. d'invest, non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus			i	
18	Compte de liaison : affectation (6)		1		
26	Participations et créances rattachées à des participations		:		
27	Autres immobilisations financières	İ			
024	Produits des cessions				
	Total des recettes financières	737 763.98	802 061.43		-64 297.45
452	Total des opé, pour compte de tiers (7)				
Total de	s recettes réelles d'investissement	1 147 657.19	931 597.43	222 826,00	-6 766.24
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	890 509.66			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	3 758,50			-212 740.00
041	Opérations patrimoniales (2)	81 138.65			
Total de	s recettes d'ordre d'investissement	975 406.81	297 637,15		-212 740.00
	TOTAL	2 123 064.00	1 229 234.58	222 826.00	-219 506.24
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(3)			

TABLEAU DES SUBVENTIONS 2012 COMMUNE DE SAINT SATURNIN

	2010	2011		2012	
BENEFICIAIRES	Subvention votée	Subvention votée	demandée	proposée	votée
Subventions de fonctionnement aux organismes publics	156 930.00	181 400 00	175 200 00	475	400000000000000000000000000000000000000
CCAS	14 000 00	42 000 00	1,3 300,00	175 308,00	175 308,00
Régie Municipale pour la gestion du Centre Culturel du Val de Vrav	126 700 00	125 270 00	11 000,00	11 000,000	11 000,00
Régie Municipale Val de Vray pour la prestation ménage		00,000,000	123 400,00	123 400,00	123 400,00
Régie Municipale Val de Vray animations 10ème rencontre des St Saturnin		24 500,00	25 600,00	25 600,00	25 600,00
Ecole Primaire Coopérative scolaire	00000	00,000 c			
	1 040,00	1 085,00	1 148,00	1 148,00	1 148,00
elasse de decouverte	5 180,00	5 425,00	5 740,00	5 740,00	5 740,00
Projet musical scolaire	3 470,00	3 470,00	3 470,00	3 470,00	3 470 00
Activités sportives	1 300,00	1 300,00			
	1 600.00	1 600.00	1 600.00	1 600 00	1 600 00
Ecole Maternelle Coopérative scolaire	700,00	710.00	710.00	710.00	710.00
Sortie bibliothèque	440,00	440.00	440 00	00'07	00,01
Classe de théâtre	200,009	200.00		000	00,044
Noëi	400.00	400.00	400 00	00 000	0000
Transport sorties pédagogiques	1 600 00	1 600 00	00,004	00,000	400,00
Subventions de fonctionnement person.de droit privé	33 294.00	42 682 00	36 425 00	000,00	1 800,00
Club des Aînés	400 00	00'00'	00,00	00,621.00	36 125,00
U.N.CA.F.N.	00,004	400,000	400,00	400,00	400,00
2 d J 4	200,00	200,000	200,000	200,000	200,00
	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
rievenium Koullere	200,00	200,00	200,00	200,00	200.00
CUSSA	10 600,00	10 849,00	11 700.00	11 700 00	11 700 00
COSSA (subvention convention 10h éducateur COSSA FOOT)	1 770,00	3 073 00	3 000 00	3 000 00	00,000 6
Handi Sport Maule	950.00	950.00	06,000	00.000 5	3 000,00
A.F.M. (Telethon) 2010	2 299 00	2 299 00	00,000	00,000	00,068
A.F.M. (Téléthon) 2011		2 306 00			
A.F.M. (Telethan) 2012		00,000	00 007 0		
Bibliothèque pour tous	1 250 00	00000	2 400,00	2 400,00	2 400,00
Comité des fêtes + Association gestion du plan d'eau	1 626.00	1 600,000	1 800,000	1 800,00	1 800,00
Association St Saturnin Classic British Welcome	00,023.0	1 825.00	1 825,00	1 825,00	1 825,00
Les écoles en fête	8 500,000	8 500,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
Atelier Théâtre de l'Antonnière	2 000,000	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Amicale des Seniors	900,000	800,00	800,00	800,00	800,00
Association Départementale de la protection aivile	200.002	200,000	200,00	200,00	200,00
JSC (Académie de hilland des 18 Coulaines)		250,00	250,00	250,00	250,00
Imprévus	300,00	300,00	300,000	300,00	300,000
	2 000,00	6 430,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
	190 224,00	224 082,00	211 433,00	211 433,00	211 433.00

Π - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

 \mathbf{II} A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	728 770.34		864 244.08	864 244.08	864 244.08
012	Charges de personnel et frais assimilés	798 965.36		788 150.00	788 150.00	788 150.00
014	Atténuations de produits	3 700.00		74 862.00	74 862.00	74 862.00
65	Autres charges de gestion courante	332 052.00		322 533.00	322 533.00	322 533.00
		1 863 487.70		2 049 789.08	2 049 789.08	2 049 789.08
	Total des dépenses de gestion courante	55 000.00		56 000.00	56 000.00	56 000.00
66	Charges financières			550.00	550.00	550.00
67	Charges exceptionnelles	500.00	SERVICE CONTRACTOR	330.00	550.00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)			60 000.00	60 000.00	60 000.00
022	Dépenses imprévues	22 601.35	and the same of th			2 166 339.08
Total	les dépenses réelles de fonctionnement	1 941 589.05		2 166 339.08	2 166 339.08	
023	Virement à la section d'investissement (5)	890 509.66		1 298 121.07	1 298 121.07	1 298 121.07
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	3 758.50		3 758.50	3 758.50	3 758.50
	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	100000000000000000000000000000000000000				
043		894 268.16		1 301 879.57	1 301 879.57	1 301 879.57
Total a	les dépenses d'ordre de fonctionnement			3 468 218.65	3 468 218.65	3 468 218.65
	TOTAL	2 835 857.21		3 468 218.65	3 468 218.65	3 468

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
The state of the s	=
TOTAL DEC DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CHMILEES	3 468 218 65

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013 70 73 74 75	Atténuations de charges Produits des services, du domaine et ventes diverses Impôts et taxes Dotations, subventions et participations Autres produits de gestion courante	16 100.00 109 719.00 1 581 908.00 535 931.00 28 200.00 2 271 858.00		26 860.00 123 600.00 1 875 510.00 499 085.00 25 700.00 2 550 755.00	26 860.00 123 600.00 1 875 510.00 499 085.00 25 700.00 2 550 755.00	26 860.0 123 600.0 1 875 510.0 499 085.0 25 700.0 2 550 755.0
76 77 78	Total des recettes de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprises sur amortissements et provisions (4)	3 868.00	11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-	2 000.00	2 000.00	2 000.0 2 552 755.0
042 043	es recettes réelles de fonctionnement Opé, d'ordre de transferts entre sections (5) Opé, d'ordre à l'intérieur de la sect, fonct. (5)	2 275 726.00		2 552 755.00	2 552 755.00	2 552 755.0
Total de	es recettes d'ordre de fonctionnement TOTAL	2 275 726.00		2 552 755.00	2 552 755.00	2 552 755.0

915 463.65 R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) TOTAL DES RECEITES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 468 218.65

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)

1 301 879.57

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(a) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement appique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

ANNEXE 3

Budget primitif 2012

II- PRESENTATION GENERALE DUBUDGET SECTION DUNVESTISSEMENT - GHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	DEFE	MOES D HILL	DOTISCH	The state of the s	and the second	2 20 32 10 20
		Pour mémoire	Restex a realiser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
Chap	Libelle	Budget précédent (1)	· = No (2)	nouvelles	1011	(= RAR + vote)
		Dunker historia				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			İ		
204	Subventions d'équipements versées			!		
21	Immobilisations corporelles			}		
22	Immobilisations reques en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	4 070 000 07	618 700.92	1 323 879.57	1 323 879.57	1 942 580.49
	Total des opérations d'équipement	1 018 333.87			1 323 879.57	1 942 580.49
	Total des dépenses d'équipement	1 018 333.87	010 (00,72	1 320 0.740		
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues			189 000.00	189 000.00	189 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	230 000.00		189 000.00		
18	Compte de liaison : affectation (7)			Ì		
26	Participations et créances rattachées à des participati		·			
27	Autres immobilisations financières			40 000.00	40 000.00	40 000.00
020	Dépenses imprévues	17 758.50	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	229 000.00		
- 020	Total des dépenses financières	247 758.50		227 000.00		
45	Total des opé, pour compte de tiers (8)			1 552 879.57	1 552 879.57	2 171 580.49
43	es dépenses réelles d'investissement	1 266 092.37	618 700.92	1 534 673-37	1 352 07751	
	Opé, d'ordre de transferts entre sections (4)					
040	Ope, a orare de transperis entre sections (1)	81 138.65				
041_	Opérations patrimoniales (4)	81 138.65				5 CE 1 COC 10
Total d	es dépenses d'ordre d'investissement	1 347 231.02		1 552 879.57	1 552 879.57	2 171 580.49
	TOTAL	1047 20102		l	<u> </u>	+
Coliman Columns						t

D'001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE QU'ANTICIPE (I) 59 960.66

FIOTAL DES DEPENSES DUNVESTISSPAIENTE GUMULE ES 2 231 541.15

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECE	TTES D'INV	ESTISSEME	VT		
C		Pour mémoure	Restes à Téaliser	Propositions	VOTE(3)	TOTAL
Cuap :	Libelle -	Budget précédeut (1)	N.I (2)	nouvelles		(€ RAR+vote)
		14 898,21	222 826.00	10 000.00	10 000.00	232 826.00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	190 000.00			-	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipements versées				75 000.00	75 000.00
204	Immobilisations corporelles			75 000.00	73 000.00	,5000.00
21	Immobilisations reques on affectation (6)					
22	Immobilisations en cours			85 000.00	85 000.00	307 826.00
23	Total des recettes d'équipement	204 898.21	222 826.00	166 000.00	166 000.00	166 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	166 926.00		455 835.58	455 835.58	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	570 837.98		433 633.26	455 655.55	,,
138	Autres subv. d'invest, non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de ligison: affectation (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participats		İ			
27	Autres immobilisations financières	i				
024	Produits des cessions	737 763.98		621 835.58	621 835.58	621 835.58
	Total des recettes financières	737 703470				
45	Total des opé, pour compte de tiers (8)	942 662.19	222 826.00	706 835.58	706 835.58	
Total c	les recettes réelles d'investissement	890 509.66		1 298 121.07	1 298 121.07	
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 758.50		3 758.50	3 758.50	3 758.50
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	81 138.65	The second secon			4 201 050 55
041	Opérations patrimoniales (4)	975 406.81		1 301 879.57		
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	1 918 069.00		2 008 715.15	2 008 715.15	2 231 541.15
	TOTAL STREET	1,710,007.00		<u> </u>	1	+
1.00	Parameter To The Control of the Cont					

R 601 SOLDED EXECUTION POSITIR REPORTE OU ANTICIPE (1) TOTAL DES RECELTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 231 541.15

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNET:
DEGAGE PAR LA SECTION DE
TONGTIONNEMENT (10).

1 301 879.57

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressuurces propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

COMMUNE DE ST SATURNIN

ANNEXE 3

Budget primitif 2012

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

record to the second		Operations	Opérations	
373	FONCTIONNEMENT		d'ordre (2)	IOIAL
011	Charges à caractère général	864 244.08		864 244.08
011	Charges de personnel et frais assimilés	788 150.00		788 150.00
		74 862.00		74 862.00
	Atténuations de produits			322 533.00
65	Autres charges de gestion courante	56 000,00		56 000.00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	550.00		550.00
	Dotations aux amortissements et aux provisions		3 758.50	
		60,000,00		60 000.00
	Dépenses imprévues		1 298 121.07	1 298 121.07
	Virement à la section d'investissement	2 166 339.08		
	Dépenses de longtionnement Total	2 100 339,00	1 301 679.57	3 400 210.03

	•
DEDD2 RESULTATE REPORTE OF ANTIGPE	
	=
	2 460 210 68
22 TOTAL DES DEFENSES DE FONCTIONS EMEALE CONTRESES	3 400 210.03

	INVESTISSEMENT	Opérations :: rčelies (1)	Operations d'ordre (2)	тотац
10	Dotations, fonds divers et réserves	""		
13	Subventions d'investissement reçues			190 000 00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	189 000,00		189 000.00
18	Compte de liaison : affectation (8) Total des opérations d'équipement	1 942 580.49		1 942 580.49
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées			l
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reques en affectation (6)(9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations		ļ :	
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		•	
45	Total des opé, pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs	40,000,00		40 000.00
020	Dépenses imprévues		3555	2 171 580.49
	Dépenses d'inyestissement-Total	2 171 580.49		4 1 /1 380.49
100 000				.1-

	T
DAMESOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE QUANTICIPE	59 960.66
TOTAGDES DEPENSES D'INVESTOS SEMENTE FUMUIGES	2 231 541.15

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir litre des opérations d'ordre.

(3) Pernet du retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations gour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5).

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5).

(8) A servir uniquement lorsque la commune cu l'établissement effectue une douation inhible en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les blens regus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.